

NOTE DE SERVICE

Objet : Election CSE – Invitation des organisations syndicales à négocier le protocole d'accord préélectoral

Invitation des organisations syndicales intéressées

Elections du Comité social et économique

Les organisations syndicales visées par l'article L.2314-5 du code du travail sont invitées à négocier le protocole d'accord préélectoral en vue de la mise en place du Comité social et économique, le :

Vendredi 27 octobre 2023 à 09h30 au siège social de l'association

107, rue Auguste Grandin à Saint-Lô (50000)

Pierrick MARTIN

Directeur Général

